



Aide à l'évaluation du risque chimique



Dans les entreprises utilisant des produits chimiques, il est obligatoire de réaliser l'évaluation des risques chimiques afin d'en réduire l'impact sur la santé et la sécurité des salariés.

Objectifs : Accompagner et formaliser la démarche d'évaluation et de prévention du risque chimique en entreprise.

Public :

- Employeur, responsable de site ou de secteur
- Personne en charge de la gestion des produits chimiques ou de la sécurité

Lieu : Dans votre entreprise ou dans les locaux du CST

Contenu:

- Analyse des Fiches de Données de Sécurité (FDS)
- Repérage des agents Cancérogènes, Mutagènes, Reprotoxiques (CMR)
- Evaluer les risques chimiques en fonction des situations de travail
- Mettre en place des actions de prévention (EPC, EPI)

Outil proposé :

- Logiciel informatique gratuit

Compris dans
votre cotisation
annuelle

La fiche de données de sécurité



Je la lis



Je m'équipe



Je manipule

Intervenant :

- Ingénieur Prévention Chimiste

COMITE DE SANTE AU TRAVAIL

305 rue Pierre et Marie Curie BELLIGNAT

01117 OYONNAX CEDEX

Téléphone : 04 74 77 89 21 / Télécopie : 04 74 77 38 28

E-mail : contact@sante-travail-oyonnax.com Site : www.sante-travail-oyonnax.fr